

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Faut-il rappeler que notre raison d'être est la promotion et la défense de l'enseignement de la Géographie et de l'Histoire, enseignement destiné à former des citoyens éclairés et actifs. Mais cela nécessite **l'indépendance pédagogique** des professeurs, c'est-à-dire leur liberté de mettre en œuvre les situations d'apprentissage qui leur semblent les plus aptes au traitement des programmes nationaux et en conformité avec les savoirs scientifiques de référence. L'enseignant doit s'adapter à la diversité de ses classes et exercer son métier avec ses qualités et sa sensibilité propres. C'est aussi pour cela que nous avons choisi ce métier.

Certes, nous ne sommes pas des professions libérales mais des fonctionnaires conscients de leur devoir. Cependant nous ne reconnaissons à personne le droit d'injonction qui semble devenir la règle :

* le **ministre** impose telle méthode d'enseignement de la lecture, de la grammaire et des mathématiques.

* les **députés** imposent un axe officiel à la recherche historique. Chercheurs et enseignants pouvaient se prévaloir d'une fonction d'intellectuels critiques : ils doivent maintenant se conformer à une vérité d'État. *"Il y a une forme*

de chantage aujourd'hui qui consiste à interdire toute critique au motif qu'elle n'est pas constructive" écrit fort justement François Cusset (prof. à Sciences Po. dans La Décennie, le grand cauchemar des années 1980 - La Découverte).

Car il est permis de s'interroger sur les vagues idéologiques successives qu'on nous impose et qui s'apparentent souvent à la catéchèse :

* les **banlieues** brûlent ? Enseignons le **fait religieux** !

* les **communautés** surenchérisent leur passé douloureux ? Il faut enseigner les « **mémoires** » sans choquer personne, dans un discours consensuel aux antipodes de l'interrogation scientifique.

* le **climat se réchauffe** ? Éduquons au **développement durable** au sujet duquel je vous invite à relire l'excellent dossier paru dans le numéro 387 de Historiens & Géographes de juillet 2004. Bernard Kalaora (conseiller scientifique au Conservatoire du Littoral, professeur de sociologie à l'université d'Amiens) y écrit ceci :

"Le DD est un acte de langage au centre duquel se trouve l'idée d'intentionnalité, de projet. Le DD est d'abord dans les têtes. [...] Il n'a pas de réalité et n'existe que sous forme de projet-pilote. [...] Le DD est une projection de l'imaginaire dont nous ne connaissons pas encore l'issue : il s'agit

(suite page suivante)

APHG BOURGOGNE



LETTRE DE LA RÉGIONALE

N°48

MARS

2007

Sommaire :

- p. 3 Information :
Anciens Combattants et Mémoire
- p. 3 Comptes-rendus :
Ville et environnement
(journée "géographie" du 6 décembre 2006)
- p. 4 Catherine CARRÉ : L'intégration de l'eau dans l'environnement urbain
- p. 6 Yves BOQUET : Politiques urbaines et environnement en Chine et aux U.S.A.
- p. 7 Annnonce de colloques :
- Autour de Pierre de Saint Jacob
- Réchauffement climatique et vignobles
- p. 7 Excursion à Reims
des 23 et 24 juin 2007
- p. 8 Assemblée Générale de la Régionale
du 9 décembre 2006 : compte-rendu

d'une nouvelle aventure collective et mondiale. Il a été inventé par des experts globaux, des scientifiques du monde entier, des ONG mais aussi des entrepreneurs et des investisseurs. [...] Le DD est un mythe invasif destiné à fabriquer de l'unanimité et à mettre tout le monde dans le même bateau en jouant au besoin sur la nécessité de la peur..."

Yvette Veyret souligne aussi dans un récent numéro de la Documentation Photographique le flou conceptuel et politique du DD qui nécessite des indicateurs scientifiquement pertinents, fiables, valides, mesurables sur la durée, alors qu'il souffre d'une médiatisation à outrance très souvent simplificatrice, dramatisée et passiste.

Notre tâche est complexe, et d'autant plus que nous subissons des **réformes successives** : Jean Peyrot disait en effet que l'administration française souffrait de 3 défauts : elle n'a pas de **mémoire** (on empile sans se soucier de ce qui s'est fait depuis 10 ou 15 ans) ; elle n'a pas la **culture de la contradiction** vis-à-vis de la hiérarchie ; elle **n'évalue pas** les réformes mises en œuvre et leurs effets pervers !

Vous avez sans doute lu l'éditorial de R. Marconis dans H & G, intitulé : *Une offensive de grande ampleur contre l'école de la République*. Il avait déjà dénoncé la logique comptable et la déréglementation. Dans ce numéro, il démontre chiffres à l'appui ce que serait l'application des mesures préconisées par les audits commandés par le Ministère des Finances concernant le MEN : ces rapports s'inscrivent dans ce qu'ils appellent la « *Modernisation de l'État* ». Eh bien, « moderniser l'État », cela signifie supprimer pas moins de **28 392 ETP** (*équivalents temps plein*) car aujourd'hui on ne parle plus de postes de fonctionnaires tant il y a de vacataires, contractuels et titulaires à cheval sur 2 ou 3 établissements sur des groupements d'heures !

Tout cela habillé bien sûr de considérations pédagogiques provenant des observations de l'OCDE : les élèves français travaillent trop, ils ont trop d'heures de cours pour des résultats médiocres. Donc, le rapport conclut : "L'organisation disciplinaire et les modalités d'évaluation de ce que l'on pourrait considérer comme les véritables acquis des élèves sont aujourd'hui le principal obstacle à une organisation horaire différente des enseignements et du travail personnel des élèves. [...] Les grilles horaires hebdomadaires consacrent davantage un rapport de forces disciplinaires qu'un projet cohérent et adapté d'offre de formation. Leur abandon peut permettre de désamorcer les tensions"

En fait de désamorcer les tensions, la nouveauté cette année, c'est la mise en place du **Conseil Pédagogique** nommé et présidé par le chef d'établissement dans le cadre d'une **autonomisation** accrue des **EPL** (sic). En effet, les projets envisagent la réduction de 30 % des horaires annuels dans chaque discipline de la classe de Seconde (en H & G : 126 H. → 80 H.) : une partie (?) des heures supprimées serait redonnée globalement aux EPL et redistribuées par le Conseil Pédagogique en fonction du projet

d'établissement et des actions spécifiques ! Vous imaginez l'ambiance entre collègues s'étripant pour récupérer des heures, donc des postes dans chaque discipline... Cela accroît aussi considérablement le rôle pédagogique des chefs d'établissement, ce dont nous ne pouvons pas vraiment nous réjouir.

Heureusement, R. Marconis a souligné que l'Inspection Générale d'Histoire-Géographie travaille en relation avec l'APHG pour la promotion de nos disciplines à tous les niveaux, sachant que de nombreux textes sont en préparation et resteront en application après les prochaines échéances électorales :

* concernant le fameux **socle** de la loi Fillon, un groupe de travail aura la tâche de confronter nos programmes avec le contenu du socle pour un ajustement.

* en **STG**, l'épreuve écrite du Bac n'aura lieu qu'en 2008 sur la base de programmes revus en conséquence et publiés au BO du 5/10/2006 (modalités de l'examen publiées dans le BO n°4 du 25 /01 /07, avec des sujets nationaux).

* il faudra reprendre également les programmes de **BEP et Bac Pro**, aujourd'hui obsolètes et qui concernent 350 000 élèves.

* en **collège** de nouveaux programmes sont à l'étude dans un groupe de travail présidé par les Inspecteurs Généraux que l'APHG a rencontrés fin décembre et qui se sont montrés attentifs à nos propositions. Mais on n'en sait pas plus sur les grilles horaires.

Ces programmes entreront en vigueur en 6° — après consultation au printemps 2008 — en septembre 2009.

* rien de changé pour le **Brevet** en 2007 : des sujets nationaux. Mais y aura-t-il un choix avec Physique et SVT en 2008 ? Ce n'est pas sûr car les collègues de ces disciplines ne sont pas d'accord entre eux.

* dans les **séries générales**, rien ne change pour l'instant. Nous avons reçu des « orientations » de l'Inspection Générale pour rappeler l'obligation de respecter la parité horaire entre Histoire et Géographie et de couvrir les programmes dans leur totalité ; il est également indiqué que les sujets de composition doivent porter sur des questions qui font l'objet de plusieurs heures de cours (sans rechercher l'originalité) et que le sujet du dossier documentaire doit être problématisé.

Mais dans ce contexte général d'économies, **l'heure de cabinet** est supprimée par décret comme est devenue restrictive l'attribution de **l'heure de 1^{ère} chaire**, ce qui alourdira la charge de travail. On peut être cependant plus optimiste concernant l'enseignement de la Géographie dont la fonction sociale s'affirme (aménagement des territoires – éducation au DD) alors qu'on peut être inquiet pour l'Histoire avec la question des lois mémorielles. Il faut dire que les polémiques entre historiens fragilisent la discipline.

Ce tour d'horizon montre le rôle important que nous avons à jouer tant à l'échelon régional que national.

Micheline Cinquin

Anciens Combattants et Mémoire

L'Office National des Anciens Combattants (ONAC), auprès duquel je représente l'APHG en Côte-d'Or, mène un certain nombre d'actions qui visent à ne pas laisser sombrer dans l'oubli un certain nombre de conflits récents, et à transmettre en particulier la mémoire des rescapés de ces conflits aux jeunes générations. Ces actions ne bénéficient pas toujours auprès de nos collègues d'une information et ne recueillent pas toujours l'écho qu'elles mériteraient.

Parmi les réalisations du service départemental de l'ONAC en 2006, signalons ainsi, en dehors de l'organisation du concours annuel de la Résistance et de la Déportation, la réalisation d'un DVD sur le Maquis Morane, avec la participation de classes du lycée du Castel de Dijon, et une exposition sur la Grande Guerre, qui a pu être visitée par 14 classes de collège d'Is-sur-Tille.

On se contentera ici de rappeler que le thème retenu pour le Concours de la Résistance de l'année en cours est "le travail dans les camps de concentration", et qu'une après-midi de sensibilisation a dû déjà avoir lieu à l'Université de Dijon à l'intention des enseignants et des

candidats. En ne s'en tenant qu'aux projets qui intéressent surtout les professeurs d'Histoire, signalons d'abord qu'en mars 2007 une exposition sur la Guerre d'Algérie sera présentée au Cellier de Clairvaux à Dijon, et comprendra la présentation de panneaux réalisés par la FNACA, qui ont obtenu, non sans discussions, l'aval des organismes officiels, et que des groupes scolaires pourront y être accueillis. En juin aura lieu à Dijon une autre exposition, consacrée à la Guerre d'Indochine : rappelons au passage que ce conflit méconnu a provoqué un nombre relativement élevé de victimes originaires de la Côte-d'Or. Enfin à la fin de l'année aura lieu à Nuits-Saint-Georges un colloque d'historiens à l'occasion de la commémoration du combat de décembre 1870.

Les collègues intéressés par les activités proposées par l'ONAC pourront s'adresser directement à notre collègue "délégué à la Mémoire Combattante" :

Sébastien Dumont, ONAC, Service départemental de la Côte-d'Or, 4 bis rue Hoche, BP 917444, 21017 Dijon cedex, tél. 03 80 54 82 01, et mail : mem.sd21@onacvg.fr

Claude Farenc

Journée "Géographie" du mercredi 6 décembre 2006

VILLE ET ENVIRONNEMENT URBAIN

Introduction

Yves Boquet — professeur de Géographie à l'Université de Bourgogne — introduit magistralement le thème en définissant l'**environnement** naturel, socio-économique et construit de la ville.

Toute ville bénéficie de **ressources** : son site, les ressources en eau, en terrains, voire en soleil, mais aussi ses habitants qui la mettent en valeur par leur travail. L'environnement est donc le résultat d'un **processus** : les activités industrielles, les services, les infrastructures, l'habitat transforment l'environnement urbain.

Ce processus produit certes des **impacts négatifs** (pollution de l'air, de l'eau, des sols, embouteillages, surpeuplement, déchets...) mais est aussi **créateur** d'emplois et de richesses.

Le géographe doit étudier l'environnement urbain à **différentes échelles** :

* consommation, déchets, bruits... se mesurent à l'échelle locale, du foyer au quartier.

* les différents réseaux, le traitement des eaux usées et des déchets, la sécurité, la

prévention des risques...sont traités à l'échelle de la communauté urbaine.

* les choix économiques, de mobilité, d'énergie, les priorités environnementales sont des choix politiques nationaux.

Certes, ville et environnement forment un couple bancal car, implicitement, il y a opposition entre nature et culture. La ville est un milieu artificiel, anthropisé qui exerce une forte empreinte sur le milieu naturel. Mais la ville est à sa manière un organisme vivant par ses multiples réseaux [eau/sang, électricité/système nerveux, égouts/système digestif], et, à ce titre, s'intègre dans un environnement qui n'est pas que naturel.

Indications bibliographiques

Ville et environnement, sous la direction d'Élisabeth DORIER-APPRILL, SEDES

Ville et environnement, sous la direction de Gabriel WACKERMANN, Ellipses

prise de notes : Micheline Cinquin

Nous ne publions dans cette édition que deux des comptes-rendus de cette journée.

Vous trouverez dans le numéro 49 celui des interventions d'Henri ROUGIER, Professeur à l'Université Lyon II (Ville et environnement en montagne) et d'Yves RICHARD, Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne (La qualité de l'air dans l'environnement urbain)

LA QUESTION DE L'INTÉGRATION DE L'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DANS LES NOUVELLES PRATIQUES DE L'URBANISME

par Catherine CARRÉ, Maître de Conférences à l'Université Paris I

Madame Carré montre en introduction, à l'aide d'une série de tableaux, la diversité des approches possibles pour traiter cette question dans le programme de seconde (dynamiques urbaines et environnement urbain, l'eau entre abondance et rareté, les sociétés face aux risques). Elle choisit de développer le premier de ces thèmes.

Mettant en évidence les transformations des rapports villes-eau entraînées par l'évolution conjointe des conceptions de l'urbanisme et de la gestion de l'eau (voir tableau ci-dessous), elle constate une "coupure spatiale" des citadins avec l'eau : perte d'accessibilité, aménagement des ZIP (zones industrialo-portuaires), fin de l'association séculaire entre villes et activités portuaires. Les entreprises ayant besoin d'eau et d'espace ont été progressivement rejetées hors du centre urbain.

À la fin des années 1970, les effets du découplage des espaces urbains et des milieux aquatiques sont désastreux : perte des usages de l'eau, généralisation de la dégradation des écosystèmes aquatiques, accentuation et aggravation des risques d'inondation... La ressource en eau des villes est conçue sans

véritable lien avec l'assainissement et les rejets dans la rivière : l'équipement en eau est terminé dans les années 70, mais pas l'assainissement : celui-ci n'est rendu obligatoire que par une directive de 1991 pour la fin 2015 !

L'ignorance des relations entre les rivières et les nappes contribue à la dégradation de l'eau en ville : au début des années 1980, les agences de l'eau dressent un état catastrophique des rivières et de la ressource en eau en France. Il ne reste plus que 5 espèces de poissons à l'aval de Paris sur les 23 connues à la fin du XIX^e siècle.

À la disparition des usages économiques et sociaux s'ajoute la disparition des usages écologiques : urbanisation dans les lits majeurs, extraction des granulats des lits mineurs, disparition des zones humides, imperméabilisation des sols... Enfin, on assiste à un accroissement des risques : crues (Somme), ruissellement, pollutions, etc.

Un modèle des relations villes-fleuves établi par Aude Chassériau et J.-P. Peyon (FIG 2003) prévoit 4 scénarios possibles pour le futur : renouveau de la relation ville-fleuve ; amélioration limitée, le fleuve restant marginal ; aucune amélioration ; fin de l'identification de la ville au fleuve.

	XIX^e siècle	années 1945-1960	années 1970-1980	fin du XX^e siècle
conceptions urbaines	Ville fermée sur elle-même	Cohérence du développement et de l'aménagement	Naissance de l'écologie urbaine	Développement durable : concilier croissance urbaine et respect des hydrosystèmes
↓				
relations ville et eau	Eau chassée de la surface des villes . évacuation au plus vite à l'aval	Fin de l'équipement en eau potable des villes ; rivières transformées en égout et enterrées	Généralisation des stations d'épuration ; début des techniques alternatives	Réouverture des rivières techniques douces à l'échelle du bassin versant
↑				
conceptions hydrologiques	Pensée hygiéniste ; priorité à l'équipement	Loi sur l'eau de 1964 : création des agences de l'eau ; premiers objectifs de qualité de rivière	Prise en compte des rejets urbains de temps de pluie	Loi sur l'eau de 1992 ; DCE 2000 : bon état écologique des masses d'eau

En réaction à tout cela se développent aujourd'hui des "techniques compensatoires à l'urbanisation". L'évacuation par les réseaux n'est plus la seule solution et coûte trop cher à la collectivité ; d'où le recours au financement par le privé et à l'infiltration, quand le sol et l'effluent le permettent. On multiplie les bassins au cœur des lotissements, les fossés et noues le long des voies de communication. Il faut privilégier les ouvrages

visibles (donc entretenus) et multi-fonctionnels ; cela donne une plus-value sociale et environnementale.

L'irruption de l'écologie à partir des années 1970 a déclenché la prise de conscience d'une inadaptation structurelle de la ville aux aspirations humaines : on souhaite depuis "multiplier les espaces verts, parcs, jardins, comme infrastructures naturelles indispensables

au même titre que des équipements culturels, des centres commerciaux ou des routes" (CERTU, *Composer avec la nature en ville*, mars 2001).

Le retour du biologique dans la ville se décline aussi par l'instauration d'une plus grande biodiversité. On veut retrouver l'ensemble des fonctions écologiques et économiques des milieux aquatiques, et on déploie pour ce faire tout un éventail de solutions :

- la réglementation (PLU, SCOT, PPR, PDU)
- les prescriptions des constructions
- un structurel conçu en équipe et intégré à l'aménagement.

Exemple : le PDUIF (Plan de Déplacement Urbain Île-de-France) vise à augmenter le tonnage acheminé par la voie d'eau, car il génère moins de nuisances. Actuellement, le transport fluvial est essentiellement positionné dans le domaine des pondéreux. Le département souhaite favoriser le transport des déchets et d'approvisionnement de la grande distribution. "Plaine Commune", l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), a élaboré un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) pour réaménager les canaux, en restant vigilant aux problèmes de cohabitation entre les intérêts économiques et ceux d'un développement touristique et de loisirs. Une charte engage les industriels des berges à améliorer les espaces publics accessibles autour de leurs installations.

Deux autres exemples, tous deux anglo-saxons et par ailleurs diamétralement opposés par le style, la tour de l'horloge de Montréal (architecture néoclassique) et le port de Sydney (architecture contemporaine), étudiés par le géographe canadien Léonce NAUD, montrent une réappropriation du front d'eau par les citoyens : larges promenades, bancs, animations, ... en rupture totale avec l'image désormais caricaturale de l'*American Waterfront* qui a vu le jour durant les années soixante sur la Côte Est américaine sous l'influence du fameux promoteur immobilier James Rouse (1914-1996) : environnement presque entièrement bâti, immeubles résidentiels, tours à bureaux, restaurants, marinas, invraisemblables marchés festivaliers où le visiteur, forcé de se déplacer sans cesse dans des boutiques, restaurants, échoppes... est considéré d'abord comme un consommateur.

L'étude de l'intégration de l'eau dans l'aménagement urbain suscite en définitive quelques questionnements :

1- Quels modes d'urbanisation du front de mer, quelle production sociale d'espace urbain autour des reconquêtes de front de mer et des friches portuaires ? (voir ci-dessus).

2- Quel rôle accordé à l'eau comme composante des projets d'aménagement ?

Au delà du discours attendu des aménageurs (rendre le fleuve aux habitants), l'eau est-elle

redevvenue un élément du développement économique et de l'aménagement urbain, ou bien reste-t-elle un élément de décor, de qualité de vie urbaine, à l'égal des parcs et des parterres de fleurs ?

Plus fondamentalement, sommes-nous passés depuis 30 ans d'une conception *environnementale* des rivières et de l'eau à une conception plus *globale* de l'eau comme composante du développement urbain ?

L'essentiel des projets et des aménagements intégrant l'eau concernent des zones de friches à proximité des quartiers centraux auxquels la proximité du fleuve donne un attrait supplémentaire. C'est cette logique que l'on retrouve dans la majorité des villes françaises, qu'elles soient grandes ou petites : île Seguin à Boulogne-Billancourt, quartier des rives de Meurthe à Nancy, projet de l'île de Nantes, quartier Saint-Leu à Amiens, ou Lyon confluence, étudiée par Sylvie Salles :

"La création d'une promenade continue le long des berges de la Saône et du Rhône et d'un parc à l'extrémité de la presqu'île sont à même de redonner une aménité à ce lieu déstructuré pour attirer à nouveau les Lyonnais aux confins de la ville".

"Les politiques urbaines traditionnellement sectorielles et cloisonnées sont amenées à s'affronter sur des espaces rares et à forte valeur ajoutée, les rives urbaines, au nom d'une même invocation de la nature qui cache en fait une formidable ambiguïté quant aux systèmes de valeurs mobilisés".

"On peut se demander si le pôle de loisirs, avec une architecture largement en rupture avec son environnement, est à même d'enraciner de réelles appropriations".

3- Quelle fiabilité pour les politiques de "renaturation" dans les projets urbains (interrogation de Franck Scherrer) ?

L'idée de renaturation part d'un refus du fonctionnalisme et de l'utilitarisme ; mais ensuite l'eau est convoquée pour :

- retisser du lien social,
 - redonner une mémoire aux habitants,
 - permettre une proximité avec la nature, etc.
- ... tout cela sur les mêmes espaces !

L'ambiguïté quant aux systèmes de valeurs mobilisés relevée par Sylvie Salles fait de la renaturation un champ de contradiction et de conflits potentiels.

La valorisation urbaine de l'eau ne peut produire ses effets que s'il existe déjà une représentation valorisante du quartier aux yeux des habitants ; Richard Norman le montre dans le cas de Strasbourg, et François Mancebo dans celui du Val de Marne, en comparant les réactions opposées de deux cités de banlieue face aux aménagements de berges, vécues comme positifs ou négatifs en fonction de la représentation qu'ont les habitants de leur quartier.

POLITIQUES URBAINES ET ENVIRONNEMENT EN CHINE ET AUX ÉTATS-UNIS

par Yves BOQUET, Professeur à l'Université de Bourgogne

De nombreux points communs existent entre les U.S.A. et la Chine bien que les deux États ne soient pas au même stade de développement. Ce sont **les deux plus gros pollueurs de la planète**, les États-Unis en tant qu'État le plus industrialisé, et la Chine, l'État le plus peuplé.

Si le Congrès américain a refusé de ratifier le protocole de Kyoto (auquel le vice-président Al Gore avait donné son accord), la Chine en est exemptée en tant qu'État en développement.

Mais les deux pays sont de taille comparable et rencontrent des difficultés similaires dans leurs problématiques urbaines :

* l'approvisionnement en eau pour Los Angeles et Pékin par exemple, toutes deux éloignées des ressources disponibles

* les embouteillages qui altèrent la qualité de l'air.

Mais le stade de développement n'est évidemment pas le même :

* la Chine connaît une forte croissance : l'économie prime sur les préoccupations écologiques et sociales dans un système très centralisé où tout se décide à Pékin.

* aux États-Unis, l'attention portée à l'environnement est plus forte chez les citoyens qu'au sein du gouvernement fédéral (*Environmental Protection Agency*) ; mais chaque État, comté, commune a des normes spécifiques. Ce sont d'ailleurs des initiatives municipales (Seattle et Denver) et des États comme le Maryland, l'Oregon et le Colorado, de sensibilité démocrate, qui prennent en compte la dimension environnementale dans la gestion de la ville, même si certains républicains se convertissent aussi à l'écologie.

Quelles sont les options majeures de gestion environnementale de la ville aux États-Unis ?

① On y identifie les **friches industrielles dangereuses** : après les avoir répertoriés, on finance le nettoyage des sites (même si, aujourd'hui, on dispose de moins d'information en raison du risque terroriste)

② de **nouveaux concepts urbanistiques** se développent :

* **smart growth** (croissance intelligente)

* **new urbanism** (plus dense)

* **développement des transports en commun** (notamment, le tramway)

③ **réhabilitation des fronts d'eau** transformés en espaces récréatifs par une véritable mise en scène : front d'eau végétalisé - gentrification - nette amélioration de la qualité de l'eau (exemples de Cleveland et de Louisville)

④ gestion des **risques naturels** rendue nécessaire par la catastrophe de la Nouvelle-Orléans, les multiples ouragans, les risques sismiques et volcaniques de la côte Ouest, le relèvement général du niveau marin.

Yves Boquet présente plus longuement le cas de **Denver** (Colorado), au pied des Rocheuses, isolée, sans front d'eau, mais accueillant le plus grand aéroport de la région. La ville a connu une forte croissance urbaine, tant démographique que spatiale, au détriment des paysages. Une nouvelle

gestion de l'urbanisme se fonde sur un plan global :
* à partir du centre : la 16^e avenue, axe central reliant le Capitole à la gare, est devenue une rue piétonne de 2 km avec desserte de bus gratuits électriques, donc silencieux, toutes les minutes ! Des parkings ont été installés en périphérie.

* de nouvelles lignes de tramway ont été construites, ainsi que des trains de neige vers les pistes de ski. La gare ancienne, qui avait perdu sa fonction d'étape sur la voie ferrée transcontinentale, redevient un nœud d'interconnexion. La rénovation a permis d'implanter des restaurants, un stade de baseball, des galeries d'art...

Et en Chine ?

Indications bibliographiques

China's environmental crisis ? Vaclav SMIL

Mao'war against Nature, Judith SHAPIRO

The river runs Black, Elizabeth C. ECONOMY

Pendant longtemps, la croissance fut la seule préoccupation des autorités communistes chinoises, sans souci environnemental. Mais aujourd'hui, sept des dix villes les plus polluées du monde sont chinoises : on peut parler d'une véritable **crise environnementale**.

Quels sont les **problèmes urbains** ?

* **pollution** de l'air due au charbon, en particulier au NE

* croissance fulgurante de la **circulation automobile** (50 000 véhicules en 1990, 2 000 000 aujourd'hui à Pékin) : l'élévation rapide du niveau de vie entraîne une croissance de la consommation et donc de la pollution

* faible superficie des **espaces verts** par habitant

* médiocre qualité de **l'eau** ; manque d'eau au Nord d'autant que la culture du riz avance de plus en plus vers le Nord alors qu'au centre et au Sud l'eau est abondante et provoque des inondations aggravées par le déboisement massif. Mais il y a une réelle volonté politique de donner une nouvelle image de la Chine, notamment lors des J.O., dont on nous dit qu'ils seront "verts" !

Yves Boquet développe ensuite deux exemples de villes chinoises :

① **Shanghai** (c'est-à-dire *sur la mer*) est une ville « **au risque de l'eau** » : proche de l'embouchure du Yangzi, elle a été construite sur la plaine alluviale du fleuve aux 7^e et 8^e siècles de notre ère, là où les eaux stagnent en raison d'un relief très plat, à la confluence du Huangpu et du Suzhou Creek, avec de fortes pluies d'été. La pollution industrielle est très forte depuis le XIX^e s. Mais aujourd'hui, il faut pomper pour trouver de l'eau car le terrain s'affaisse et l'eau salée s'infiltré. Cela accroît les difficultés de construction des gratte-ciel et du métro. C'est une des plus grandes villes du monde menacée par la remontée du niveau de la mer liée au réchauffement climatique.

Le centre-ville se divise en deux secteurs :

* à l'Ouest, **Puxi** avec le Bund (quartier des "concessions"), conservé, végétalisé, en front d'eau

* à l'est, le **Pudong** où l'on construit un nouveau centre depuis les années 1990 et un immense port qui devrait surpasser Singapour. Il y a une véritable mise en scène du CBD : l'entrée dans la mondialisation se fait par la rivière.

Aujourd'hui, les activités industrielles sont rejetées dans les lointaines périphéries. Le Suzhou Creek qui était un véritable égout, est réhabilité sur un programme de 12 ans (1998/2010) : il s'agit d'améliorer la qualité de l'eau, de gérer le risque de crue et de revitaliser le tissu urbain et économique. On a détruit les usines et entrepôts, nettoyé le lit, mis fin au transport « d'engrais humain » vers les campagnes, oxygéné l'eau. Les résultats sont spectaculaires : outre les nouveaux quartiers résidentiels, des bâtiments patrimoniaux ont été sauvegardés et transformés en ateliers d'artistes ; les ponts sont mis en valeur ; 90 parcs ont été créés sur les friches industrielles, bars et discothèques animent le quartier.

● **Pékin** est une ville *grise* mais a l'ambition de devenir *verte*. Mais elle **manque d'eau** (moins de 200m³ d'eau disponible par personne et par an) et la moyenne décennale des précipitations a tendance à baisser. Il n'y pas de grand fleuve, les nappes souterraines sont polluées et surexploitées alors que les besoins augmentent. Des projets de transfert d'eau en provenance du Yangzi et du barrage des Trois Gorges sont à l'étude, et toute une pédagogie d'économie d'eau

est développée, ce qui n'empêche pas de rencontrer des golfs verdoyants !

La multiplication des voitures crée des embouteillages et de la pollution à l'oxyde d'azote, malgré les modèles récents plus propres. L'automobile a véritablement transformé le paysage : quartiers anciens rasés (même s'il y a eu des efforts tardifs de sauvegarde patrimoniale et touristique), autoroutes urbaines... Le vélo reste néanmoins un mode de locomotion et de transport très répandu.

Mais on plante aussi beaucoup d'arbres autour de la ville pour stopper les vents de sable glacés venus du désert de Gobi, ce qui a nécessité l'expulsion des fermiers... et a fait baisser la consommation agricole d'eau. On plante aussi au Nord de la ville dans la perspective des Jeux Olympiques que l'on veut écologiques.

Conclusion – Dans les villes étatsuniennes et chinoises, les contraintes liées à l'eau sont fortes en termes de quantité, de qualité, de risques d'inondations. Les villes doivent mener une véritable politique environnementale des transports alors que les citoyens recherchent aujourd'hui la nature en ville, ce qui passe aussi par la reconnexion de la ville et du cours d'eau par des mesures d'assainissement et de verdissement des berges.

prise de notes : Micheline Cinquin

Deux colloques internationaux :

AUTOUR DE PIERRE DE SAINT JACOB colloque international d'histoire rurale

organisé par Jean-Jacques Clère et le Centre Georges Chevrier, à l'initiative de Pierre Lévêque
23-24 mars 2007, Université de Bourgogne
<http://calenda.revues.org/nouvelle7829.html>
contact : sylvie.plantin@u-bourgogne.fr

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE quels impacts probables sur les vignobles ?

organisé par la chaire UNESCO Vin et Culture
et le Centre de recherche de climatologie
28-30 mars 2007, Université de Bourgogne
<http://www.u-bourgogne.fr/RESTLESS/colloque.pdf>
contact : Michele.Dalby@u-bourgogne.fr

Week-end à REIMS les 23 et 24 juin 2007

La Régionale vous propose une excursion de deux jours pour (re)découvrir Reims : la ville monumentale médiévale mais aussi la ville contemporaine : son destin singulier au cours des deux guerres mondiales et ses activités liées au vignoble de Champagne.

En raison d'un calendrier électoral particulièrement chargé, cette excursion ne

pourra avoir lieu que les 23 et 24 juin 2007.

On peut estimer le coût aux environs de 200 € par personne (voyage en véhicules de location – hébergement et visites comprises). Mais cela ne sera possible que si nous sommes au moins 15 à participer. C'est pourquoi nous vous demandons de découper (*attention : texte au dos !*) ou de recopier le coupon ci-dessous et de l'envoyer à :

Micheline CINQUIN - 8 rue Louis Curel - 21300 CHENOVE ou cinquin.micheline@wanadoo.fr
avant le 23 mars, délai de rigueur

Je soussigné(e) : *nom - adresse postale et électronique*

souhaite participer à l'excursion organisée par la Régionale de Bourgogne de l'APHG
les 23 et 24 juin 2007 à Reims (nombre de personnes :).

Assemblée générale de la Régionale

Elle s'est tenue le samedi 9 décembre à 16 h à l'amphithéâtre du lycée Charles de Gaulle, une semaine après les travaux du Comité National.

Notre présidente, dans son dernier rapport moral, se fait le chantre de l'indépendance pédagogique des professeurs, aujourd'hui gravement menacée par les décisions ministérielles ou par les pressions des députés : fonctionnaires conscients de nos devoirs, nous ne reconnaissons à personne le droit d'injonction qui semble devenir la règle ! Micheline s'appuie sur les travaux de François Cusset et de Bernard Kalaora pour dénoncer les vagues idéologiques successives qu'on nous impose et qui souvent s'apparentent à la catéchèse : fait religieux, "mémoires", développement durable... Elle s'inquiète de la mise en place du Conseil pédagogique. Après un tour d'horizon des nombreuses nouveautés législatives et réglementaires qui nous concernent, elle se félicite du rôle que continue à jouer l'APHG auprès du ministère pour assurer la défense de nos disciplines.

Remerciant les membres du Bureau pour le travail accompli, Micheline donne la parole aux membres des Commissions.

Didier Doix, pour la commission "collèges", nous indique qu'un groupe de travail présidé par Laurent Wirth va travailler sur les horaires. Les I.D.D. commencent à être supprimés, sans récupération — bien sûr — de la demi-heure supprimée au moment de leur mise en place... Pour le Brevet, il a été question d'une épreuve écrite soit en histoire-géographie, soit en sciences... mais nos collègues scientifiques ne semblent pas tentés ; en tout cas, les sujets deviennent nationaux. Enfin, on constate un accroissement significatif du nombre de collègues travaillant sur plusieurs établissements et un recours très limité aux "remplacements De Robien" (tout simplement par manque d'argent !).

Jean-Michel Nuffer, pour la commission "lycées", évoque la question de la place des manuels dans notre enseignement, regrettant au passage de n'avoir reçu aucune réponse au questionnaire publié dans la *Lettre* n° 46 (p. 7). Il faudrait avoir collationné pour fin janvier des renseignements sur l'utilisation, par les enseignants et par les élèves, des textes d'auteur, des documents, des exercices, des pages "outils"...

La commission "Europe" s'est surtout intéressée, à nouveau, au manuel franco-allemand, dont l'édition pour le niveau "première" doit paraître prochainement ; plusieurs collègues souhaitent la mise en place d'un manuel franco-anglais.

Pour la commission "enseignement technique", Marie-Jo Ferrand relève les pressions exercées sur la liberté pédagogique des enseignants et la dévalorisation relative de la géographie. De nouveaux programmes de terminale vont se mettre en place pour l'épreuve 2008 : en histoire, sujets d'études restreints mais assez "classiques" ; en géographie, en revanche, des thèmes très contestés et un émiettement des

questions (ex. pour les réseaux, "le café" ou "Internet" ; pour les centres d'impulsion, "la Chine ou "l'U.E." ; pour la segmentation du monde, "la santé" ou "l'éducation"...). Mais l'horaire et les coefficients ont été un peu améliorés pour nos disciplines.

Marie-Jo De Berghe rend compte de la commission "civisme" : Madame Bui Trong, agrégée de philosophie et ancien commissaire aux R.G., y a été invitée pour parler de la violence des jeunes, et son intervention a été très appréciée des collègues. La distorsion relevée dans les années 90 entre visions des médias ("il faut bien que jeunesse se passe" !) et de la police ("rituel de provocation", "conquête de territoires") s'atténue aujourd'hui, mais les problèmes se sont amplifiés : conquête de territoires non plus face aux gangs, mais face aux institutions ; école désormais concernée au premier chef (dernier lieu où sont défendues des valeurs opposables aux communautarismes).

Un débat s'instaure sur ces différentes questions. Denis Lamarre, en particulier, note que le développement durable est surtout, pour l'administration française, la gestion des déchets. Il a constaté que le manuel franco-allemand intéresse des touristes allemands qui l'achètent en français. Il déplore enfin que la géographie devienne un "fourre-tout", comme le montre la question de l'écrit du CAPES ("les risques urbains en France", mettant sur le même plan Vaison la Romaine et la crise des quartiers difficiles...).

Didier Doix, secrétaire, présente alors le rapport d'activité. Il regrette que la géographie fasse, avec 33 participants, un peu moins "le plein" que l'histoire lors de notre journée de formation annuelle. Il se félicite du succès du voyage de printemps en Crète (en dépit de quelques péripéties !) et de l'excursion de juin à Metz. Il constate que la *Lettre de la Régionale* est bien lue. La préparation du voyage au Japon (complet : 40 places) suit son cours. Une journée à Reims sera organisée par Jean-Pierre Jolly, Claude Farenc et Nicole Fierobe les 23-24 juin. Enfin, la journée de formation "histoire" sera finalement organisée le 21 novembre, sur le thème *Colonisation, décolonisation*, avec la participation de Guy Pervillé.

Jean-Michel Nuffer, trésorier, donne lecture du rapport financier. Nos finances sont saines, mais l'érosion du nombre de nos adhérents se poursuit : 171 en octobre 2005, 164 en octobre 2006 (101 actifs, 59 retraités, 4 étudiants).

Renouvellement du bureau : Jean-Pierre Jolly ne souhaitant pas le renouvellement de son mandat, sont élus pour 3 ans Maurice Carrez, Marie-Jo De Berghe, Claude Farenc, Jean-Michel Nuffer et Sylvain Rigollet.

Le soir, 20 participants se retrouvent à la rôtisserie *Le Central* pour un excellent dîner.

Gérard Déclas

